

Le solaire se renouvelle

Soren est l'éco-organisme sans but lucratif agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France.

Nous structurons et coordonnons le réseau de collecte et de traitement des panneaux solaires photovoltaïques usagés sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Nous garantissons une filière de reprise des panneaux photovoltaïques usagés respectueuse des critères environnementaux et techniques les plus exigeants.

A ce titre, nous soutenons les acteurs de l'économie sociale et solidaire et encourageons le développement d'une filière photovoltaïque à haute valeur ajoutée environnementale, sociale et économique.

Ensemble, contribuons à la circularité de la filière photovoltaïque française !

+ de 230

points d'apports
volontaire

+ de 5

sites de traitement

+ 16 000

tonnes de panneaux
photovoltaïques
collectées depuis 2015



Recyclez vos panneaux photovoltaïques

Découvrez la filière de collecte et de recyclage des panneaux photovoltaïques usagés

www.soren.eco

soren

rayonnons, régénérons, recyclons

Retrouvez nous sur www.soren.eco

13 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris, France

T: +33 (0)1 83 75 77 00

bonjour@soren.eco



#SORENEWABLE

soren

rayonnons, régénérons, recyclons

La collecte et le recyclage des panneaux photovoltaïques usagés en France

La collecte des panneaux usagés s'effectue :

- **via le réseau de points d'apport volontaire** pour les petits volumes (- de 40 panneaux)
- **par enlèvement sur site** pour les gros volumes (+ de 40 panneaux)

- DE 40
PANNEAUX

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche sur www.soren.eco

Déposez ou faites déposer vos panneaux photovoltaïques au point d'apport volontaire.



Le point d'apport volontaire regroupe les panneaux usagés.

Les panneaux usagés sont transportés vers des centres de traitement adaptés



Les panneaux sont séparés de leur cadre aluminium et de leur boîtier de jonction, puis broyés afin d'obtenir des fractions, qui sont ensuite triées à l'aide de différentes méthodes (vibration, tamisage, courant de Foucault, tri optique...).

Les matières premières secondaires peuvent être utilisées pour de nouveaux usages.



+ DE 40
PANNEAUX

Faites une demande d'enlèvement en ligne sur www.soren.eco



Notre logisticien prendra contact avec vous afin d'organiser l'enlèvement



La reprise

Sans frais :

les détenteurs de panneaux photovoltaïques usagés peuvent faire appel sans frais à notre réseau de traitement et de collecte.



Le détenteur doit s'assurer du plein respect des conditions de reprise.

Elles sont disponibles sur www.soren.eco/collecte/conditions-de-reprise

Tous types de panneaux :

la reprise s'effectue indépendamment de la marque, de la date de mise sur le marché ou de la technologie.

L'apport volontaire :

Modalités de reprise pour le dépôt en point d'apport volontaire, pour des quantités inférieures à 40 panneaux

Vous achetez un équipement neuf : les distributeurs ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre équipement usagé lors de votre achat. C'est la reprise 1 pour 1.

Vous n'achetez pas d'équipement neuf : certains distributeurs partenaires acceptent également la reprise de votre équipement sans obligation d'achat. C'est la reprise 1 pour 0.

Une question concernant la reprise de vos panneaux photovoltaïques usagés ?
operations@soren.eco

Modalités de reprise, adresses et horaires de nos points d'apport volontaire sur soren.eco

Nos engagements pour une réduction de l'impact environnemental

Principe de proximité

nous traitons les panneaux photovoltaïques usagés au point le plus proche.

Exigence technique et environnementale

nous appliquons systématiquement les normes les plus exigeantes pour la sélection de nos prestataires logistique et de traitement.

Audit annuel

de l'ensemble de nos prestataires opérationnels et de nous-même par un tiers indépendant.

